

Ont participé à la consultation :

M. Jean-François Selle (Président)
M. Laurent Fouché (Secrétaire général)
Mme. Isabelle Bonneau
Mme Isabelle Da Silva Carlos
Mme Karine Vergnaud
M. Mohamed Acochiou
M. Philippe Andrieux
M. Georges Bermejo
M. Philippe Faure
M. Claude Fort
M. Pierre Fouillet
M. Jean-Charles Guiguen
M. Manu Pinaud
M. Bruno Renon
M. Max Roulon
M. Yann Terrade
M. Jean-Pascal Tixeuil

N'ont pas participé à la consultation :

M. Patrick Bourgoïn
M. Christopher Delhomme

SOMMAIRE

1° Introduction

- ✓ Validation du PV CODIR N°3 (31/08/2026),

2° Sujet(s) « Pour décision »

- ✓ Validation du calendrier général des compétitions féminines,
- ✓ Validation des poules féminines à 8 et 11.

En application de l'article 190 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr,

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant.

SUJET(S) « POUR DECISION »**1° - Validation des poules féminines à 8 et 11 (C. Fort)**

L'Animateur de la commission « Développement du football féminin » présente et propose aux membres du Comité de direction, la validation les poules des compétitions féminines à 11 et à 8.

**FEMININES A 11
POULE UNIQUE**

1	ES SAINTES FOOTBALL
2	FC PERIGNY
3	ENT ST PALAIS SPORTS/ FC PORTE OCEAN 1
4	FC ST JEAN D'ANGELY
5	ENT LEOVILLE/JONZAC 1
6	CF CROUIN
7	FC LA ROCHE RIVIERES
8	ENT ROCHEFORT /TRIZAY 2
9	AS LA BAIE ROCHELAISE 2
10	EXEMPT

FEMININES A 8	
POULE A	
1	AS AIGRE 1
2	USA VERDILLE 1
3	ES BRAMERIT 1
4	FC TONNACQUOIS 1
5	ES LA BAIE ROCHELAISE 3
6	FC ST GEORGES DES COTEAUX 1
7	FC ST ROGATIEN 1
8	ES THENACAISE

FEMININES A 8	
POULE B	
1	AS AIGRE 2
2	SC AGRIS 1
3	US CHASSENEUIL 1
4	FC CHARENTE LIMOUSINE 1
5	AC GOND PONTOUVRE 1
6	CR MANSLE 1
7	FC NERSAC 1
8	CS ST ANGEAU 1
9	ST MAURICE MANOT ANS 1

FEMININES A 8	
POULE C	
1	ENT BERNEUIL/SALLES 1
2	AS CLAIX 1
3	ENT CHATEAUNEUF/ABV 1
4	AJ MONTMOREAU 1
5	SC MOUTHIER 1
6	FC JONZAC ST GERMAIN 1
7	US PONS 1
8	AFC ROYAN/VAUX 1
9	FC SUD 17 1

Décision 01 : Le Comité de direction valide, à l'unanimité, les poules des compétitions féminines à 8 et à 11.

Pour : 17 voix - Abstention : 0 voix - Contre : 0 voix

2° - Validation du calendrier général des compétitions féminines à 8 et à 11 (C. Fort)

L'Animateur de la commission « Développement du football féminin » présente et propose aux membres du Comité de direction, la validation du calendrier général des compétitions féminines à 11 et à 8.

Lien : [CALENDRIER GENERAL](#)

Décision 02 : Le Comité de direction valide, à l'unanimité, le calendrier général des compétitions féminines à 8 et à 11.

Pour : 17 voix - Abstention : 0 voix - Contre : 0 voix

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITE DE DIRECTION DU 31/08/2026

N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Validation des poules des compétitions féminines à 8 et à 11	Validé	C. Fort
2	Validation du calendrier général des championnats féminins	Validé	C. Fort

La prochaine réunion du Bureau est programmée le lundi 21 septembre 2026 à
18h30 (Présentiel ou Visioconférence)

La prochaine réunion du CODIR est programmée le lundi 05 octobre 2026 à 18h45 (Présentiel)

Président du District
Jean-François Selle



Le Secrétaire Général
Laurent Fouché

